



MRC DE
L'ÎLE
D'ORLÉANS

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR L'ANNÉE 2024

Les séances ordinaires du Conseil de la MRC ont lieu le mercredi
à 20 heures à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans au 2480, chemin Royal :

7 février

6 mars

3 avril

8 mai

5 juin

10 juillet

7 août

18 septembre

9 octobre

6 novembre

27 novembre

Chantale Cormier

Directrice générale / greffière-trésorière

Calendrier adopté par résolution du Conseil de la MRC, 6 décembre 2023
(Résolution 2023-12-162).